



L'équipe : Gilles DUVAL - Maria MARTINS-DAEMS - Catherine DELEPINE - Francis BOISVIEUX - Joëlle MEUNIER - Laurette BENEUF

## Retraite : on ne nous dit pas tout !

En plein débat sur les retraites, nous nous sommes aperçus que ce thème est à l'origine de nombreuses interrogations, mais également de réactions qui ne sont certainement pas étrangères à la campagne médiatique menée ces derniers mois. Nous nous proposons de vous donner quelques précisions et éléments de réflexion sur le sujet.

### La situation des caisses de retraite est-elle aussi préoccupante qu'on le dit ?

Le déficit actuel est d'environ 7 milliards d'euros, mais des chiffres venus de nulle part, et toujours à la hausse, fleurissent, 15, 20, voire 30 milliards d'euros d'ici à la fin de l'année ! Néanmoins, sans donner intentionnellement dans le catastrophisme, les perspectives sont sombres et nécessitent de reconsidérer sur le fond le financement des caisses de retraite.

### Quelles sont les causes des déficits des caisses de retraite ?

Le déficit des caisses de retraite trouve bien davantage son origine dans la diminution du nombre d'actifs, donc des recettes que dans l'augmentation du nombre de retraités. C'est pour cette raison que les effets de la crise sur l'emploi ont fait exploser les déficits des caisses de retraites. Plus on avance dans le temps, plus la courbe s'infléchit. Parler du financement des retraites, c'est aussi parler de l'emploi, du pouvoir d'achat, des perspectives démographiques, mais nous en parle-t-on vraiment ?

### La plupart des organisations syndicales refusent le report de l'âge de départ au-delà de 60 ans ainsi que l'allongement de la durée de cotisation. N'est-ce pas un peu excessif ?

C'est essentiellement sur ces deux paramètres que veut jouer le gouvernement, ce qui revient à agir avant tout sur les paramètres du travail, autant dire faire porter le fardeau aux salariés. En tout état de cause, jouer sur ces deux paramètres ne couvrirait à l'horizon 2030 que la moitié des besoins.

### On nous parle à la fois d'un recul de l'âge de la retraite et d'un allongement de la durée de cotisation. Cela ne fait-il pas double emploi ?

Bien sûr que si, car les jeunes, soit parce qu'ils continuent leurs études, soit parce qu'ils ne trouvent pas de travail, rentrent de plus en plus tard dans la vie active. A l'heure actuelle, celui qui commence à travailler à 23 ans, ne pourra pas prendre sa retraite, au mieux avant 64 ans. On peut se demander si repousser l'âge de la retraite, comme le souhaite le gouvernement à 62/63 ans, ne devient pas essentiellement une question idéologique.

## ON PEUT ET ON DOIT

- ▶ **Préserver le droit à la retraite à 60 ans**
- ▶ **Bloquer tout allongement de la durée de cotisation**
- ▶ **Maintenir le système solidaire de la répartition**
- ▶ **Maintenir le code des pensions**
- ▶ **Revaloriser les pensions**



Les diverses projections dont on nous abreuve ces dernières semaines préconisent un recul souvent conséquent de l'âge légal de départ à la retraite, est-ce réaliste ?

Une fois de plus, seul l'aspect économique est pris en compte, au détriment des considérations humaines. Le niveau d'exigence de plus en plus élevé, les problèmes de santé liés à l'âge, l'accroissement de la pénibilité du travail comme des transports, sont autant d'éléments difficilement compatibles avec les « performances » exigées par les employeurs. Croire que chacun pourra travailler, sans problème, jusqu'à un âge avancé, c'est croire que la forme physique et mentale d'un être humain est constante quel que soit l'âge, c'est ignorer les réalités physiologiques, ce qui est une ineptie.

Au fait, qu'est-il réellement fait dans les entreprises en direction des seniors ?

Les employeurs tiennent-ils tant que cela à employer des salariés âgés ?

**L'allongement de l'espérance de vie d'un trimestre par an doit-il pour autant entraîner un recul de l'âge de la retraite ?**

C'est un des arguments phare du gouvernement, malheureusement très réducteur. Il dénote clairement une volonté de continuer sur la voie de l'allongement de la durée de cotisation engagée en 2003, comme par hasard d'un trimestre par an ! Ce qui est intolérable dans ce schéma, c'est que le salarié ne tire, en termes de retraite, aucun bénéfice de l'allongement de sa vie. Le gain de productivité réalisé annuellement (environ 3 %) ne profite qu'aux employeurs et aux actionnaires. Le tabou à « faire sauter » est avant tout celui d'une répartition égalitaire du financement des retraites et au delà des richesses, plutôt que celui de l'âge de départ à la retraite. Pour FO, c'est un véritable choix de société.

**Le Conseil d'Orientation des Retraites évoque le remplacement de notre système actuel, par un système de retraite « par points » ou « par comptes notionnels », de quoi s'agit-il ?**

Avec la retraite par points, la pension est calculée sur l'ensemble de la carrière en fonction de la durée d'assurance et du salaire moyen, et non plus comme aujourd'hui sur les 25 meilleures années. Les périodes non travaillées viennent diminuer votre future pension.

Dans un système de « compte notionnel », chaque salarié est titulaire d'un compte virtuel alimenté par ses propres cotisations salariales. A la retraite, ce capital virtuel est transformé en pension. Comme le pratiquent les compagnies d'assurance, ce système prend en compte, au moment de votre retraite, votre espérance de vie, selon divers critères. Plus vous partez tôt, plus votre pension est faible, ce qui incite les salariés à retarder leur départ.

Dans un cas comme dans l'autre, le caractère redistributif – solidaire de notre système actuel serait sérieusement mis à mal ; de plus il impliquerait à terme une baisse des pensions de l'ordre de 10 à 15%.

**Quelles sont les perspectives en termes de niveau des pensions ?**

Le calcul des retraites sur la base des 25 meilleures années, à la place des dix dernières, ainsi que l'indexation des pensions sur les prix plutôt que sur les salaires des actifs a entraîné un recul significatif des pensions. Malgré les belles intentions annoncées, la poursuite de la baisse du niveau des pensions semble inévitable, notamment en cas de mise en place d'un système par points ou par comptes notionnels. Il s'agit en fait de jeter le discrédit sur un système de retraite intergénérationnel solidaire et collectif pour promouvoir l'individualisme et préparer le terrain à une future privatisation des protections sociales.

**Quelles sont les solutions préconisées par FO pour ramener durablement les caisses de retraite à l'équilibre ?**

FO met au cœur du débat la problématique du financement, ainsi que celle d'une réforme fiscale juste et équilibrée. Ce sont ces éléments qui nous permettront de préserver notre retraite et d'en assurer le financement pour les générations futures. Voici nos propositions chiffrées :

- taxation des profits non investis (une taxe de 5 % représente 5 milliards d'euros)
- compensation intégrale des exonérations de cotisations dont bénéficient les entreprises (1 milliard d'euros)
- cotisations retraites sur l'intéressement et la participation (3 milliards d'euros)
- augmentation des salaires de 1 % (0,65 milliard d'euros)
- hausse des cotisations retraite de 1 % (4 milliards d'euros)
- de véritables mesures pour de l'emploi : 1 million d'emplois représentent 3 milliards de cotisations salariales.

## ENTRE REALITES, OMISSIONS ET MENSONGES ...

- En Suède, l'âge de la retraite est passé de 65 à 61 ans.
- Le taux d'emploi des 55-59 ans n'est que de 56,3%, l'un des plus faible d'Europe.
- 60 % des personnes qui font valoir leurs droits à la retraite ne sont plus en situation d'emploi.
- L'espérance de vie a augmenté entre 2008 et 2009 de 2 mois 13 jours pour les hommes et 1 mois 6 jours pour les femmes
- Le nombre d'années durant lesquelles on est en bonne santé ou sans handicap ou limitation d'activité dans les gestes de la vie quotidienne est de 63,1 ans pour les hommes et de 64,2 pour les femmes (source INSEE)
- En Allemagne l'âge de la retraite est porté graduellement à 67 ans en 2029, mais ce seuil peut être abaissé de deux ans si vous avez travaillé 35 ans.
- La France est avec l'Irlande le pays d'Europe où le taux de fécondité est le plus élevé.
- L'espérance de vie est sensiblement réduite chez les travailleurs âgés, et si c'était le but !
- L'espérance de vie des femmes est en moyenne de 7 ans de plus que les hommes (source INSEE). Si on suit le raisonnement du gouvernement, les femmes devraient partir en retraite 7 ans après les hommes !

### Qu'en est-il de l'AGFF, dont plus personne ne parle ?

Pour mémoire, rappelons que l'AGFF permet de financer les retraites complémentaires entre 60 et 65 ans. Reconduit à plusieurs reprises, son financement n'est pas assuré au-delà du 31/12/10. Le MEDEF a plusieurs fois menacé d'en suspendre le financement, ce qui impliquerait un abattement pouvant aller jusqu'à 22 % de la retraite complémentaire pour les salariés qui liquideraient leur retraite dès 60 ans. Un tel scénario reviendrait, sans le dire, à contraindre l'immense majorité des salariés à continuer de travailler au-delà de 60 ans.

### Les mesures de rigueur budgétaire ne risquent-elles pas de peser sur les débats ?

Évidemment, nous nous dirigeons à grands pas vers une réduction drastique des déficits publics et sociaux, ce qui ne manquera pas de fragiliser notre système de protection sociale et en premier lieu nos retraites. L'occasion est ici trop belle de saisir la balle au bond, en plein débat sur les retraites.

### Quel est à votre avis, le scénario le plus probable ?

Pour mieux faire passer la pilule et satisfaire en apparence certaines organisations syndicales, on peut s'attendre à la mise en place d'un système de décote, qui sans remettre officiellement en cause la possibilité de départ dès 60 ans, contraindrait le plus grand nombre à continuer de travailler au-delà de cet âge. FO ne tolérera pas une telle hypocrisie !

### Très souvent, les jeunes balaiant d'un revers de la main le problème des retraites considérant, qu'ils devront se la constituer par eux-mêmes, qu'en pensez-vous ?

Encore faudrait-il qu'ils le puissent, en particulier en début de carrière, lorsque les salaires sont les plus faibles et les charges les plus élevées. C'est une prime à l'individualisme, qui laisse sur le bord de la route les salariés les plus modestes.

Le système par répartition, qui assure une solidarité intergénérationnelle, est le système qui offre les meilleures garanties sur le long terme. Il peut néanmoins nécessiter certains ajustements réguliers en fonction des perspectives économiques ou démographiques. Par opposition, le système par capitalisation, qui repose sur la bonne santé des marchés financiers conduit régulièrement à la ruine de milliers de retraités à chaque crise financière. Aujourd'hui des centaines d'entre eux sont contraints de retravailler à 70, 80 ans, voire davantage. Opter pour ce système revient, qu'on le veuille ou non, à jouer sa retraite à la bourse.

*Retraite :*  
*40 ans c'est déjà trop !*  
*Tous à la manif à Paris,*  
*le 15 juin 2010 avec* 

### Que penser de l'opposition public/privé ?

C'est une fois de plus l'inadmissible nivellement par le bas qui se profile à l'horizon. Si on veut absolument mettre tout le monde au même niveau alignons-nous sur ceux dont les acquis sont les plus favorables et non l'inverse !

N'oublions pas que dans la fonction publique de nombreuses primes sont incluses dans le salaire, la comparaison des taux de remplacement est d'autant moins facile que la proportion des cadres est élevée.

Accepter d'avoir moins que l'autre, pour qu'il en ait surtout pas plus que vous est une attitude navrante sur le plan social.

### Pêle-mêle, quelques éléments de réflexion

- Le COR (Conseil d'Orientation des Retraites) nous fait aujourd'hui des prévisions alarmistes à 40 ans, alors qu'il était il y a 18 mois dans l'incapacité de prévoir la crise financière, dont on ignore encore quand et comment on en sortira. Dans l'état actuel de l'économie mondiale, faire aujourd'hui des projections économiques à 40 ans est un véritable non sens.
- Les cadres vivent en moyenne 6 à 7 ans de plus que les ouvriers, la logique gouvernementale voudrait qu'ils partent en retraite plus tard !
- Les retraités seraient-ils considérés comme un poids pour sa société, pourtant leur contribution économique est loin d'être négligeable. De plus, ce sont les véritables piliers du monde associatif. N'y aurait-il pas derrière tout cela le sentiment que toucher une pension sans travailler est immoral ?

## RETRAITES

*Grève interprofessionnelle le 15 juin  
avec manifestation à Paris*

**A 11 HEURES PLACE DE LA REPUBLIQUE**

### **BULLETIN D'ADHESION**

NOM : ..... PRENOM : .....

NE(E) LE : ..... A : .....

ADRESSE : .....

GROUPE : ..... N° .....

AGENCE : ..... N° ..... ACI N° .....

NIVEAU : ..... TEMPS PARTIEL : ..... ( Précisez votre proportion de temps partiel )

DESIRE ADHERER A FORCE OUVRIERE.

PARIS, LE ..... SIGNATURE :

A RETOURNER A LA PERMANENCE FORCE OUVRIERE DES AGENCES PARISIENNES DE BNP PARIBAS - ACI : CSD02G1  
Adresse postale : FO agences parisiennes BNPP Immeuble Clignancourt – 32, rue de Clignancourt – 75018 Paris